



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le 15/02/2024

ID : 074-257401729-20240130-D2024_01_03-DE



DELIBERATION

2024 01 03

Séance du mardi 30 janvier 2024 à 18h15 dans la salle les morènes à la CC Genevois

Présidente : METRAL Christelle

Date de convocation : 23/01/2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 14

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, GILET Laurent, LAVOREL Joëlle, MAGNIN Alban, MAGNIN Jean-Louis, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, VERDONNET Christian.

Excusés : BOGET Alain (Suppléant), DE VIRY François, VINCENT Carole (Suppléante), SAFONOVA Léna (Suppléante), RIESEN Anne, SAUGE Pascal, SEVE François.

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, SCHUFFENECKER Anthony.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

Objet : **MODIFICATION TARIFICATION REDEVANCE SEJOUR SUR L'AIRE DE VIRY**

Depuis le 10 janvier 2024, un nombre excessif de caravanes est actuellement installé sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Viry.

Après inventaire, nous avons constaté la présence de 58 caravanes et 31 véhicules sur le site, dépassant largement la capacité prévue

Considérant le changement et le nombre important de caravanes,

La Présidente propose de rétablir la tarification du séjour à 4,00€ malgré la période hivernale.

Le comité syndical, par 14 voix pour 0 voix contre et 0 abstention,

APPROUVE, la modification de tarif pour l'aire de Viry

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS



La Présidente,
Christelle METRAL

